

Réunion sur les intempéries à la Maison des Associations de Saint-Clar.



Réunion sur les intempéries à la Maison des Associations de Saint-Clar.

Photo : Mrs Philippe Archer, Guy Sorbadère, Thierry Montegut.

Réunion suite aux intempéries sur le territoire de St Clar **Mercredi 04 octobre** Maison des Associations à Saint-Clar. Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers, Philippe Archer, a organisé une rencontre à Saint-Clar en collaboration avec le Président de la Maison de l'artisan, Monsieur Guy Sorbadère et Monsieur Thierry Montégut Président des charpentiers de la Capeb.

Cette rencontre a permis d'échanger sur les aides disponibles pour les entreprises artisanales suite aux intempéries de grêle dont vous avez été victime le 17 septembre dernier sur le secteur ainsi qu'un moment d'échange sur les métiers de la charpente, les formations, le recrutement, l'apprentissage...

Le Président de la CMA32 a tenu à organiser cette réunion pour apporter son soutien aux entreprises et aux collectivités touchées par ces intempéries. La CMA 32 est un partenaire toujours présente sur le terrain pour ses ressortissants.

Lors de cette réunion, les élus du territoire ont pu exprimer la difficulté à identifier les entreprises compétentes pour intervenir dans les travaux de réparation. Le Président Archer souligne que la CMA32, à la demande de la Sous-Préfecture et de M. Taupiac, député de la circonscription, a édité et transmis la liste des charpentiers du Gers à toutes les communes, la communauté de communes et la sous-préfecture et ce dès le 19 septembre. Une requête auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du 82 a été faite immédiatement pour trouver les professionnels et la liste est parvenue aux mairies le 27 septembre.

Le Gers compte 140 entreprises de charpente, mais les charpentiers ont des difficultés de recrutement. Le Président Archer complète le propos en indiquant que l'Ecole des Métiers du Gers peine à recruter des apprentis en charpente. A ce jour, seulement 7 apprentis sont en formation. Ensuite il est question des problèmes d'approvisionnement en tuiles, de l'intervention des experts,

Aides mobilisables pour les entreprises sinistrées

Le Président de la CMA présente les aides mobilisables pour les entreprises artisanales touchées par les intempéries.

- Un mail est parti à destination de tous les artisans du secteur concerné soit 84 entreprises pour les informer de l'aide possible mobilisable sur le fonds d'aides sociales de l'URSSAF.
- Le Président précise qu'il est possible de mobiliser également le Fonds Régional d'Urgence et d'Intervention Territorial de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région.

Les dossiers sont à demander et à renvoyer sous format mail à Mme Montejuado (CMA32). m.montejuado@cma-gers.fr (tél. 05 62 61 22 21).

Photos : Les élus et artisans, idem.

Etaient présents à cette réunion : Jean-Luc Silhères (président de la CCBL) M.Archer , président CM32, M. Gouget (vice-président de la CCBL en charge de l'Economie, maire de Pessoulens, M. Eric Ballester, maire de St Clar, Mme Christiane Pieters, maire de Castéron, M. Kerhervze, adjoint de Mme Pieters, M. Durrey, maire d'Avezan, M. Poinignon, DGS sous-préfecture de Condom, M. Montegut, président des Charpentiers Capeb, Mme Montejuado, chargée Développement éco CMA 32, M. Rouilles, Rouilles GERS/ Cap'Clar, M. Saiz, ferronnerie, M. Galabert, charpente, M. Neyt, Camping le Néri, Mauroux, M. Laborie, charpente, M.Durieux, Domaine les Sources, à St Léonard, Mme Stallenq, chargée développement éco CCBL.



100_3495.JPG



100_3496.JPG